

Attestation n° 068F

émise le : 9 janvier 2024

valable jusqu'au : 1^{er} juin 2026

selon le dossier technique n° PPF/102-3.ac1

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **MENUISERIE REVEAU**

ZA La Vallée, BP 70468, 79144 COMBRAND

Signataire de la Charte « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'

ADEME

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : EXCELLENCE BOIS

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		EXCELLENCE BOIS 68 mm	EXCELLENCE BOIS 78 mm	EXCELLENCE BOIS 92 mm
Essences de bois		Bossé, Chêne européen (<i>quercus petraea et quercus robur</i>) : purgés d'aubier, non traités, en bois massif ou en lamellé collé et/ou abouté Sapelli : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté Pin sylvestre : traité, en lamellé collé et/ou abouté		
Système de finition	Finition complète (Fi)	Transparent et opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus		
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.		
Epaisseur ouvrants		68 mm	78 mm	92 mm
Epaisseur dormants		68 mm	78 mm	92 mm
Liaison ouvrant - dormant		A recouvrement en jeu de 12 mm 2 barrières d'étanchéité sur ouvrant : en central et en recouvrement intérieur Pour version 92mm : 1 joint complémentaire sur recouvrement extérieur de la pièce d'appui		
Epaisseur max des vitrages		35 mm	45 mm	53 mm
Particularités		Rejet d'eau en bois, Pièce d'appui et seuil en bois monobloc (nez rapporté en EB 92 mm), Seuil aluminium 20 mm (version EB 92 mm exclue) Entièrement vitrée, ou avec panneau de soubassement sur vantail porte-fenêtre si finition complète appliquée en usine		

Ouvrants à la française	OF1	1800 x 800	PF1	2250 x 800
	OF2	1800 x 1600	PF2	2250 x 1600
Oscillo-battants	FOB1	1800 x 800	PFOB1	-
	FOB2	1800 x 1600	PFOB2	-
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm				

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307- 2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Bossé, Chêne européen, Sapelli : produit certifiés CTB-LCA pour une classe de service 3. Pin sylvestre : produits certifiés conformes par un organisme tiers et pour une classe de service 3	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs <i>Note de calcul sur hauteur de feuillure FCBA 2020.383.v1</i> <i>Rapport de mission FCBA N°IBC/CERT/CO 1919 sur drainage en cascade de la traverse intermédiaire</i>	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Bossé, Chêne européen, (tous purgés d'aubier) : essences de bois naturellement durables pour une classe d'emploi 3.2 si purgées d'aubier. Pin sylvestre (aubier inclus) : validation par essai de rétention du traitement pour une classe d'emploi 3.2 – rapport FCBA n°402/17/1348E/2/abc du 11/12/2017 Sapelli (purgé d'aubier et MV > 640 kg/m3) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgée d'aubier et si MV>640kg/m3. (exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité).	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA.(cf URL goo.gl/4ZvKtt) ou équivalent. Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

Performances

selon NF EN 14 351-1+A2

Air, Eau, Vent	A*4 E*6B V*C3 - rapport d'essais FCBA n° 403/21/0036/A-3-V1 A*4 E*6B V*C3 - rapport d'essais FCBA n°404/2017/364-1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essais FCBA n°404/12/5/1024
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapport d'essais FCBA n° 403/21/0036/A-3-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350N - rapport d'essais FCBA n°404/12/5/1024
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant - rapport d'essais FCBA n°404/12/5/1024
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Classe 2 (10 000 cycles sur OF) – rapport d'essais FCBA n°404/19/116/14425

Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$

EXCELLENCE BOIS 78 mm - Fe 2vtx 1.48 x 1.45 (H x L)

$R_{a,tr} = 30$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 35$ (-2 ; -5) dB
Vitrage 4 / 14 Arg / 4 / 14 Arg / 4
Rapport d'essais FCBA N°404/12/200/2

$R_{a,tr} = 34$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 39$ (-2 ; -5)
Vitrage 6 / 14 Arg / 4 / 14 Arg / 4
Rapport d'essais FCBA N°404/12/200/1

$R_{a,tr} = 38$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 44$ (-2 ; -6) dB
Vitrage 64.2 silence / 16 Arg / 44.2 silence
Rapport d'essais FCBA N°404/15/56/7

EXCELLENCE BOIS 68 mm - Fe 2vtx 1.48 x 1.45 (H x L)

$R_{a,tr} = 29$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 34$ (-2 ; -5) dB
Vitrage 4 / 16 Arg / 4
Rapport d'essais FCBA N°404/11/362/1

$R_{a,tr} = 32$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 36$ (-1 ; -4) dB
Vitrage 6 / 14 Arg / 4
Rapport d'essais FCBA N°404/15/56/8

$R_{a,tr} = 34$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 37$ (-1 ; -3) dB
Vitrage 10 / 16 Arg / 4
Rapport d'essais FCBA N°404/15/56/9

$R_{a,tr} = 35$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 40$ (-2 ; -5)
Vitrage 44.2 Stratophone / 16 Arg / 4
Rapport d'essais FCBA N°404/11/362/2

$R_{a,tr} = 36$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 42$ (-2 ; -6)
Vitrage 44.2 silence / 14 Arg / 44.2
Rapport d'essais FCBA N°404/15/56/10

Performances Thermiques U_w / S_w^c / TL_w

(ci-dessous sont présentés des exemples de performances extraites du Dossier Technique FCBA n° PPF/011-6)

Type de menuiserie EXCELLENCE BOIS 68	Conductivité du bois λ (en W/m.K)	Performance du vitrage : $U_g = 1,1$ W/(m ² .K) $S_g = 0,63$ et $\alpha = 0,6$ $TL_g = 0,82$		
		intercalaire warmedge		
		U_w	S_w	TL_w
Fenêtre 2 Vantaux, 1,48 x 1,53 m (H x L)	0,13 (pin)	1,3	0,41	0,51
	0,15 (bossé)	1,4		
	0,18 (chêne - sapelli)	1,4		
Porte-fenêtre 2 Vantaux 2,18 x 1,53 m (H x L) Entièrement vitré Seuil alu 20 mm	0,13 (pin)	1,4	0,37	0,46
	0,15 (bossé)	1,4		
	0,18 (chêne - sapelli)	1,5		

U_w exprimé en W/(m².K)

Nota : cette gamme présente 3 épaisseurs de bois possibles : 68, 78 et 92 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour les versions 78 et 92mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la version 68mm peuvent être étendues aux versions 78 et 92 mm de même base de conception et conformément aux domaines d'applicabilité de l'annexe A et E de la NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **9 janvier 2022** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenestresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

